

Délibération n°2024-04-035

Date de convocation : 3 avril 2024

Conseillers en exercice : 45	Présents : 34	Votants : 43
------------------------------	---------------	--------------

Championnat de France CSO cavaliers majors 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 9 du mois d'avril à 18 heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni à Saint-Derrien, salle polyvalente, sous la présidence de M. Henri BILLON, président.

Présents

M. JEZEQUEL Jean, M. DUFFORT Jean-Philippe, Mme CLOAREC Marie-Françoise, M. MIOSSEC Gilbert, M. MICHEL Bernard, Mme PORTAILLER Christine, M. BODIGUEL Robert, M. LE BORGNE Laurent, Mme HENAFF Marie Claire, M. PALUD Jean, M. THEPAUT Jean-Jacques, M. POSTEC Jean-Yves, Mme CARRER Bernadette, M. SALIOU Louis, M. POT Dominique, M. BRAS Philippe, Mme POULIQUEN Marie-France, M. GUEGUEN Guy, Mme LE ROUX Catherine, M. CADIOU Bruno, M. GUEGUEN Philippe, Mme JAFFRES Anne, Mme GUILLERM Babeth, Mme MARTINEAU Gaëlle, Mme LE FOLL Sylvie, M. RAMONET Thierry, Mme TORRES Sonia, M. PHELIPPOT Samuel, M. LOAËC Eric, M. PERVES Daniel, M. JEZEQUEL Sébastien, Mme KERVELLA Julie, conseillers communautaires
M. BERTHEVAS Eric, suppléant de M. GILET Yves-Marie

Ont donné procuration

M. BRETON Jean-Pierre à Mme LE ROUX Catherine
M. MORRY Yvan à Mme PORTAILLER Christine
Mme CLAISSE Laurence à M. SALIOU Louis
Mme PICHON Marie-Christine à M. MIOSSEC Gilbert
M. ABALAIN Jean-Luc à Mme POULIQUEN Marie-France
Mme QUERE Patricia à M. GUEGUEN Philippe
Mme ABAZIOU Nadine à Mme TORRES Sonia
Mme LE GUERN Marlène à M. LE BORGNE Laurent
Mme QUILLEVERE Gwénaëlle à M. BODIGUEL Robert

Absent(s) excusé(s)

M. RIOU André

Absent(s)

M. ABGRALL Dominique

Participe aussi à cette séance, M. FLOCH Erwan, directeur général des services

Secrétaire de séance : M. LOAËC Eric

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

L'Equipôle Georges Tigréat du Pays de Landi aura l'honneur d'accueillir du 18 au 22 septembre 2024 le championnat de France 2024 CSO cavaliers majors via le Comité Régional d'Équitation de Bretagne (CREB) qui s'est vu attribué l'organisation de cette compétition par la Fédération Française d'Équitation.

Cette manifestation d'ampleur nationale regroupera plus de 500 cavaliers majors (40 ans et plus) venus de toutes les régions Françaises. Une occasion unique pour valoriser l'Equipôle et permettre la découverte de notre territoire aux 1 500 accompagnateurs présents sur site pendant 5 jours.

L'entrée gratuite et de nombreuses animations (village exposants, restauration sur site, exposition de voitures anciennes, descente en parachute du drapeau breton, etc.) attireront également les spectateurs à l'échelle de la pointe Bretonne.

C'est dans ce cadre que le CREB a sollicité la CCPL en vue d'un soutien financier sous forme de subvention pour accompagner cet événement.

Vu le bureau communautaire en date du 5 mars 2024 ;

Vu la conférence des maires en date du 2 avril 2024 ;

Ayant entendu son rapporteur, M. Jean-Philippe Duffort, vice-président ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Valide une subvention à hauteur de 8 000 € au Comité Régional d'Équitation de Bretagne dans le cadre de l'organisation du championnat de France 2024 CSO cavaliers majors à l'Equipôle Georges Tigréat du 18 au 22 septembre 2024.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
le 15 avril 2024.

Le Secrétaire de séance,
Eric LOAËC.

Le Président,
Henri BILLON.

